

# Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

---

**Acteur des marchés financiers** : PALATINE ASSET MANAGEMENT, 9695000QMU1H848E3Q66

---

## Résumé

Palatine Asset Management (9695000QMU1H848E3Q66) prend en considération les principales incidences négatives de ses décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité. Le présent document est la déclaration consolidée relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité de Palatine Asset Management. La présente déclaration relative aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité couvre une période de référence allant du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022.

Palatine Asset Management (9695000QMU1H848E3Q66) considers principal adverse impacts of its investment decisions on sustainability factors. The present statement is the consolidated statement on principal adverse impacts on sustainability factors of Palatine Asset Management. This statement on principal adverse impacts on sustainability factors covers the reference period from 1st January to 31st December 2022.

Palatine Asset Management (9695000QMU1H848E3Q66) considera las principales incidencias adversas de sus decisiones de inversión sobre los factores de sostenibilidad. La presente declaración es la declaración consolidada sobre las principales incidencias adversas en los factores de sostenibilidad de Palatine Asset Management. La presente declaración relativa a las principales incidencias adversas sobre los factores de sostenibilidad abarca el período de referencia del 1 de enero al 31 de diciembre 2022.

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions  
d'investissement sur les facteurs de durabilité

**Description des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité**

**Indicateurs applicables aux investissements dans des sociétés**

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité	Éléments de mesure	Incidences 2022	Incidences 2021	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
<b>INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS RELATIFS À L'ENVIRONNEMENT</b>					
1. Émissions de GES	Émissions de GES de niveau 1	578 888,27		Ce calcul est réalisé conformément à la formule définie par le présent règlement. Il s'appuie sur les données les plus récentes fournies par Trucost ou reportées par les émetteurs. Il est exprimé en TCO2e.	Palatine AM a prévu d'exclure les sociétés productrices de pétrole et/ou de gaz au cours de l'exercice 2023 et de plus largement considérer l'empreinte climatique de ses investissements. Aucun seuil de référence pour la période suivante n'a été défini car ces métriques sont en absolu et dépendent de l'évolution des encours de la société de gestion.
	Émissions de GES de niveau 2	79 077,92			
	Émissions de GES de niveau 3	4 848 794,12			
	Émissions totales de GES	5 506 760,31			
2. Empreinte carbone	Empreinte carbone	1 832,30		Ce calcul est réalisé conformément à la formule définie par le présent règlement. Il s'appuie sur les données les plus récentes fournies par Trucost. Il est exprimé en TCO2e/Meur investie.	Cette première mesure de l'empreinte carbone des investissements de Palatine AM va permettre de mieux piloter cet indicateur au niveau de la société de gestion. L'objectif est de tendre vers une réduction progressive d'année en année.

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions  
d'investissement sur les facteurs de durabilité

Émissions de gaz à effet de serre	3. Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	Intensité de GES des sociétés bénéficiaires des investissements	1 584,60		Ce calcul est réalisé conformément à la formule définie par le présent règlement. Il s'appuie sur les données les plus récentes fournies par Trucost. Il est exprimé en TCO2e/Meur de chiffre d'affaires.	Cette mesure de l'intensité carbone va permettre de mieux piloter cet indicateur au niveau de la société de gestion. L'objectif pour les prochaines années est d'intensifier l'engagement auprès des sociétés présentes dans les portefeuilles dont les intensités sont les plus hautes.
	4. Exposition à des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	Part d'investissement dans des sociétés actives dans le secteur des combustibles fossiles	7,43%		Sont ici considérées, les sociétés qui tirent des revenus de la prospection, l'exploitation, l'extraction, la production, la transformation, le stockage, le raffinage, la distribution (transport et entreposage), et le commerce, de combustibles fossiles au sens de l'article 2, point 62), du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement Européen et du Conseil.	Pour réduire ce chiffre en 2023, Palatine AM a prévu de mettre en place une politique d'exclusion des producteurs de pétrole et/ou de gaz et de renforcer sa politique d'exclusion du charbon. L'objectif de sortie du charbon est fixé à 2030.
	5. Part de consommation et de production d'énergie non renouvelable	Part de la consommation et de la production d'énergie des sociétés bénéficiaires d'investissement qui provient de sources d'énergie non renouvelable, par rapport à celle provenant de sources d'énergie renouvelable, exprimée en pourcentage du total des sources d'énergie	consommation d'énergie non renouvelable 54,32% production d'énergie non renouvelable 2,56		Les sociétés investies consomment en moyenne 54,32% d'énergie non renouvelable, et la production d'énergie non renouvelables moyenne de tous les investissements est de 2,56%. La source des données est Trucost.	Pour améliorer ces ratios, la société de gestion a prévu d'engager les sociétés pour les encourager à conclure des accords d'approvisionnement en électricité d'origine renouvelable et d'orienter ses financements vers les producteurs d'énergie bas carbone.

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions  
d'investissement sur les facteurs de durabilité

	6. Intensité de consommation d'énergie par secteur à fort impact climatique	Consommation d'énergie en GWh par million d'euros de chiffre d'affaires des sociétés bénéficiaires d'investissements, par secteur à fort impact climatique	Nace A = 0,04 Nace B = 0,36 Nace C = 0,29 Nace D = 75,63 Nace E = 0,95 Nace F = 1,21 Nace G = 0,07 Nace H = 0,63 Nace L = 0,04		Cet indicateur a été calculé à partir des données de Trucost. Il est exprimé pour chacun des secteurs NACE les plus intensifs en GWh consommés par million d'euro de chiffre d'affaires.	Cet indicateur a été calculé pour la première fois en 2022. Cet analyse permettra de suivre et piloter les positions de la société de gestion à l'avenir.
Biodiversité	7. Activités ayant une incidence négative sur des zones sensibles sur le plan de la biodiversité	Part des investissements effectués dans des sociétés ayant des sites/établissements situés dans ou à proximité de zones sensibles sur le plan de la biodiversité, si les activités de ces sociétés ont une incidence négative sur ces zones			Palatine AM ne dispose actuellement pas de données satisfaisantes pour publier un chiffre pertinent et non trompeur. La couverture et la qualité des données obtenues semblent insuffisantes pour que le résultat soit fiable.	Au cours de 2023, la société de gestion s'emploiera à collecter plus de données et à améliorer leur qualité afin de publier des données chiffrées.
Eau	8. Rejets dans l'eau	Tonnes de rejet dans l'eau provenant des sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investis, en moyenne pondérée	0,01		La formule appliquée reproduit la même logique que celle définie par le présent règlement pour la mesure de l'empreinte carbone. Elle utilise les données fournies par Trucost. Elle est exprimée en T/Meur investis.	La société de gestion souhaite apporter une attention particulière à la thématique de l'eau dans le cadre de ses actions d'engagement en 2023. Elle ne s'engage cependant pas à afficher un taux de rejet inférieur à celui de 2022 dans les années à venir. Le taux 2022 est assez faible et est issu principalement des sociétés spécialisées dans le traitement des eaux usées.

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions  
d'investissement sur les facteurs de durabilité

Déchets	9. Ratio de déchets dangereux et de déchets radioactifs	Tonnes de déchets dangereux et de déchets radioactifs produites par les sociétés bénéficiaires d'investissements, par million d'euros investis, en moyenne pondérée	1,12		La formule appliquée reproduit la même logique que celle définie par le présent règlement pour la mesure de l'empreinte carbone. Elle utilise les données fournies par Trucost et est exprimée en T/Meur investis.	Ce ratio est principalement issu de sociétés spécialisées dans la gestion des déchets. Palatine AM juge l'impact de ces entreprises sur la chaîne de valeur des déchets comme essentiel et ne prévoit pas de réduire ses positions. Des actions d'engagement auprès de ces sociétés seront menées pour essayer de les pousser vers de meilleures pratiques mais l'engagement sera surtout centré sur les entreprises productrices de déchets.
INDICATEURS LIÉS AUX QUESTIONS SOCIALES, DE PERSONNEL, DE RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET DE LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES ACTES DE CORRUPTION						
	10. Violations des principes du pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE pour les entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui ont participé à des violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	0,29%		La société de gestion s'est appuyée sur une liste de valeurs ayant connu des controverses répétées de niveau critique. La liste a été établie à partir des données de Moody's et complétée par une veille interne.	L'objectif est d'afficher une part toujours à 0. Au cours de l'exercice 2022 la société détenait des titres d'Anglo American qui a connu une controverse critique en cours d'année 2022. Ces titres financiers CT seront pas renouvelés en 2023.

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions  
d'investissement sur les facteurs de durabilité

Les questions sociales et de personnel	11. Absence de processus et de mécanismes de conformité permettant de contrôler le respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	Part d'investissement dans des sociétés qui n'ont pas de politique de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, ni de mécanisme de traitement des plaintes ou des différents permettant de remédier à de telles violations	0,00%		Les sociétés doivent être signataires du UNGC ou démontrer avoir mis en place des politiques de contrôle minimum de leur procédés pour s'assurer de leur conformité avec les normes internationales.	La société Palatine AM accorde une importance particulière au respect des droits humains. Son processus d'investissement intègre cette notion.
	12. Écart de rémunération entre hommes et femmes non corrigé	Écart de rémunération moyen non corrigé entre les hommes et les femmes au sein des sociétés bénéficiaires des investissements	13,5		Ce chiffre correspond à l'écart moyen de salaire entre les hommes et les femmes exprimé en pourcentage non ajusté en fonction de facteurs tel que le niveau de diplôme ou le type de poste.	Cette mesure est la première que Palatine AM effectue qui souhaite améliorer sa démarche dans les années à venir, en sélectionnant les sociétés présentant les meilleures pratiques mais aussi grâce à sa politique d'engagement.
	13. Mixité au sein des organes de gouvernance	Ratio femmes/hommes moyen dans les organes de gouvernance des sociétés concernées, en pourcentage du nombre total de membres	38,82		Ce ratio présente le nombre de femmes dans les organes de gouvernance, sur le nombre total de membres.	Pour Palatine AM, le score doit se situer entre 40% et 60%. La nouvelle réglementation européenne sur la diversité des organes de gouvernance devrait permettre de passer ce seuil à 40% rapidement.
	14. Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques ou armes biologiques)	Part d'investissement dans des sociétés qui participent à la fabrication ou à la vente d'armes controversées	0%		Pourcentage de sociétés productrices d'armes controversées.	La société de gestion dispose d'une politique d'exclusion des armes controversées. Cet indicateur est à 0 en 2022 et devrait le rester en 2023.

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions  
d'investissement sur les facteurs de durabilité

**Indicateurs applicables aux investissements dans des émetteurs souverains ou supranationaux**

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité		Eléments de mesure	Incidences 2022	Incidences 2021	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Environnement	15. Intensité de GES	Intensité de GES des pays d'investissement	305,9		La formule appliquée est celle définie par le présent règlement. Elle utilise les données fournies par Trucost et est exprimée en TCO2e/Meur de PIB.	La société de gestion investit uniquement dans des pays ayant des politiques de décarbonation ambitieuses. Cet indicateur devrait donc baisser d'année en année.
Social	16. Pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales	Nombre de pays d'investissement connaissant des violations de normes sociales (en nombre absolu et en proportion du nombre total de pays bénéficiaires d'investissements), au sens des traités et conventions internationaux, des principes des Nations unies ou, le cas échéant, du droit national.	0		Le nombre de pays absolu ayant connu des violations des normes sociales.	Palatine AM investit uniquement au sein des pays de l'OCDE ayant les meilleures pratiques en terme social. Les investissements dans des pays ayant violé les normes sociales internationales sont nuls en 2022 et devraient rester nul dans les années à venir.

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions  
d'investissement sur les facteurs de durabilité

**Indicateurs applicables aux investissements dans des actifs immobiliers**

Indicateur d'incidences négatives sur la durabilité	Eléments de mesure	Incidences 2022	Incidences 2021	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Combustibles fossiles	17. Exposition à des combustibles fossiles via des actifs immobiliers	Part d'investissement dans des actifs immobiliers utilisés pour l'extraction, le stockage, le transport ou la production de combustibles fossiles			Palatine AM n'investit pas dans des actifs immobiliers.
Efficacité énergétique	18. Exposition à des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique	Part d'investissement dans des actifs immobiliers inefficaces sur le plan énergétique			

Déclaration relative aux principales incidences négatives des décisions  
d'investissement sur les facteurs de durabilité

**Autres indicateurs relatifs aux principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité**

Indicateurs d'incidences négatives sur la durabilité		Eléments de mesure	Incidences 2022	Incidences 2021	Explication	Mesures prises, mesures prévues et cibles définies pour la période de référence suivante
Émissions	II.2. Émissions de polluants atmosphériques	Tonnes d'équivalents CO2 de polluants atmosphériques, par million d'euros investis, en moyenne pondérée	1,55		La formule appliquée reproduit la même logique que celle définie par le présent règlement pour la mesure de l'empreinte carbone. Elle utilise les données fournies par Trucost et est exprimée en TCO2e/Meur investis.	C'est la première fois que cet indicateur est mesuré à l'échelle de la société de gestion. Il devrait faire l'objet d'une intégration croissante au sein des stratégies d'investissement dans les années à venir.
Lutte contre la corruption et les actes de corruption	III.15. Absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption	Part d'investissement dans des entités ne disposant pas d'une politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption conformes à la convention des Nations unies contre la corruption	0,30%		L'indicateur affiche les investissements effectués dans des entreprises pour lesquelles les pratiques en matière de lutte contre la corruption sont les plus mauvaises.	C'est la première fois que cet indicateur est mesuré à l'échelle de la société de gestion. Il devrait faire l'objet d'une intégration croissante au sein des stratégies d'investissement de Palatine AM en 2023.

### **Description des politiques visant à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité**

La politique de prise en compte des principales incidences négatives au sein de Palatine AM n'a pas défini de hiérarchie stricte. L'ensemble des thèmes couverts par les indicateurs présentés dans ce présent rapport est pris en compte. Cependant, une importance prépondérante peut être accordée à certains indicateurs en fonction des secteurs concernés.

Cette politique a été validée fin 2022 par le directeur général, la directrice de la gestion, les gérants de fonds ISR, l'équipe ESG et la RCCI. Cette dernière vise à identifier et hiérarchiser les principales incidences négatives. Les gérants sont responsables de sa mise en application et l'équipe ESG les accompagne dans son déploiement et s'assure de la conformité des investissements avec cette politique. La directrice de la gestion est en charge de définir les orientations futures de cette politique notamment en fonction de l'évolution de la réglementation. Enfin, la RCCI et l'équipe de contrôle sont en charge du déploiement des processus de contrôle adaptés et de leur mise à jour.

Il a été décidé que les deux incidences négatives additionnelles seraient concernant l'indicateur environnemental les émissions de polluants atmosphériques (la pollution de l'air est un sujet majeur tant en terme de pollution que de santé publique. Cet indicateur permet d'évincer en particulier le secteur de l'aviation, secteur fortement controversé du fait de son impact climatique, et non aligné à l'Accord de Paris.) et sur le plan social, l'indicateur sur l'absence de politique de lutte contre la corruption et les actes de corruption (élément central de la réussite des ODD en particulier l'ODD 16 qui appelle la communauté internationale à mettre en place des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous).

Palatine AM s'appuie, pour mesurer les principales incidences négatives de la société de gestion, sur les données de Moody's, Ethifinance, Humpact et Trucost. Ces données sont complétées à travers des actions d'engagement. Aujourd'hui il n'est pas toujours aisé de trouver des informations fiables et pertinentes pour le calcul d'un indicateur. L'indicateur pour lequel la plus grande difficulté a été rencontrée est celui portant sur la biodiversité. Palatine AM ne dispose pas à ce jour d'informations suffisamment pertinentes pour publier le pourcentage de ses investissements dans des sociétés ayant des activités dans des zones de biodiversité sensibles. Une réflexion est en cours pour palier ce manque.

---

---

## Politiques d'engagement

La stratégie d'engagement est détaillée au sein de la politique d'engagement actionnarial de Palatine AM disponible sur <https://www.palatine-am.com/menu-des-liens-utiles/reglementation/>. Elle s'articule en 3 axes principaux, l'engagement par le dialogue, l'engagement collaboratif et l'engagement par l'exercice du droit de vote.

1/ L'engagement par le dialogue mené par Palatine AM a pour ambition de toucher toutes les entreprises présentes au sein des portefeuilles de la société de gestion. Les actions d'engagement sont renforcées et priorisées pour les sociétés présentes au sein des fonds labellisés ISR ou ayant une gestion ISR. Dans certains cas, l'engagement peut également concerner des entreprises pas encore présentes au sein des portefeuilles de Palatine AM lorsque leurs résultats financiers sont attractifs mais que les performances ESG ne sont pas totalement alignées à la démarche ISR de Palatine AM. A travers cet engagement, Palatine AM souhaite encourager les entreprises vers une démarche de progrès.

2/ L'engagement collaboratif de Palatine AM est aujourd'hui centré sur l'aspect social, la société de gestion estimant que le pilier social est en retard par rapport à l'environnement et la gouvernance. La société de gestion est engagée depuis 2022 auprès de l'ONG ShareAction à travers la "*Working Disclosure Initiative*"

3/ L'engagement par l'exercice du droit de vote : Palatine AM s'appuie sur le « proxy advisor » ISS Gouvernance pour :

- Les sociétés composant l'indice CAC40,
- Les sociétés composant l'actif des OPC labellisés ISR,
- Les sociétés françaises dont le seuil de détention consolidé est supérieur à 0,50% de la capitalisation boursière
- Les sociétés étrangères détenues ayant une capitalisation boursière supérieure à 100 M€.

Dans les autres cas, un vote de soutien ou de désaccord peut être exprimé ponctuellement.

Ces axes d'engagement se sont appuyés sur les thématiques couvertes par les principales incidences négatives depuis 2022. Le dialogue avec les entreprises s'est organisé en 2022 autour des sujets suivants : émissions carbone, trajectoire d'alignement à l'Accord de Paris, diversité, biodiversité, rémunération, transparence... En 2023, il devrait continuer à s'enrichir pour mieux couvrir des sujets comme celui de l'eau.

L'engagement collaboratif porte sur le volet social, une des thématiques des principales incidences négatives, et devrait être étendu aux sujets environnementaux au cours de 2023.

Les actions d'engagement sont de vrais outils de pilotage de la stratégie ISR de la société de gestion.

Une entreprise dont les réponses apportées lors d'un dialogue d'engagement sont trop éloignées des exigences de la société de gestion peut être désinvestie.

---

## Références aux normes internationales

La société de gestion Palatine AM respecte le code de conduite relatif à un comportement responsable des entreprises et des normes internationalement reconnues en matière de diligence raisonnable et de communication d'informations. En tant que société de gestion française, elle se conforme à l'une des réglementations les plus exigeantes. Elle adhère au code de transparence de l'AFG depuis 2008 pour démontrer sa volonté de se conformer aux meilleurs standards.

---

## Comparaison historique

La société a mesuré ses incidences négatives pour la première fois en 2022. La publication du rapport 2023 sera l'occasion d'une première comparaison.

---